Cfdt: THALES SA

INFO RAPIDE

N° 3
2013

Négociation d'un plan triennal (2013-2017) pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de Thales SA (Neuilly et Palaiseau)

Le 27 mars dernier, la direction ouvrait une négociation avec les Organisations Syndicales représentatives à Thales SA (CFDT, CFTC et CGC) pour établir un plan triennal pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La CFDT se réjouit qu'enfin la direction ouvre cette négociation qu'elle avait demandée, seule, lors des négociations obligatoires 2013. En effet, la CFDT signataire du précédent plan triennal Thales SA, échu depuis mai 2011, ne pouvait se satisfaire de la situation actuelle !

Le plan triennal 2013-2015 doit être la pierre angulaire des actions en faveur de l'égalité professionnelle. Les actions passées ont permis des avancées certaines en matière de rémunération. Cependant, il reste encore des efforts à accomplir pour parler d'une véritable égalité professionnelle. On peut le voir au sommet de notre Groupe ou dans Thales SA : une femme pour 12 hommes au Comité Exécutif de Thales (7.7%), 3 femmes sur 16 au Conseil d Administration (18.8%), filière administrative bloquée à V2 ou V3, Ingénieur/Cadre femmes dont la proportion baisse en montant dans la hiérarchie position II (50%), IIIA (37%), IIIB (27%) et IIIC (15%). **Le déroulement de carrière où les femmes sont trop souvent bloquées par des "plafonds de verre"[1] et l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle seront les enjeux centraux de cette négociation.**

[1] terme qui signifie que certains niveaux hiérarchiques supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes comme les femmes.

Les enjeux de ce plan triennal

Le contexte de la négociation

Après la mise en place de l'accord le 22/12/2004, la direction avait négocié un plan triennal d'actions couvrant la période 2005-2010.

Ce plan d'actions, qui s'est terminé le 26 mai 2011, comportait plusieurs mesures :

- développement professionnel;
- promotion de l'égalité professionnelle et mixité des emplois;
- formation professionnelle;
- conciliation de l'emploi et de la parentalité;
- temps partiel.

Par contre, aucun bilan des actions n'a été fait , à ce jour.

Depuis le 27/06/2012, un avenant a été signé au niveau du Groupe Thales. Il ouvre de nouvelles dispositions fortes à décliner à Thales SA : i. recrutement ii. développement de carrière iii. Équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Les revendications de la CFDT

La CFDT aborde cette réunion avec l'ambition de restaurer le fonctionnement normal prévu dans l'accord de 2004 avec une commission centrale (société) et des commissions locales (établissement). Ce sont ces commissions qui sont forces de propositions dans le cadre de la négociation du plan d'actions car elles constatent les écarts, évaluent les mesures pour réduire les inégalités et proposent des actions pour corriger les déséquilibres constatés.

La CFDT demande donc un bilan du plan d'actions 2005-2010 afin d'identifier les dispositifs qui ont fonctionné, et qu'il faut reconduire, de ceux non mis en place ou inopérants qu'il faut soit adapter soit abandonner.

La CFDT formulera des propositions sur les 3 axes issus de l'avenant du 27/06/2012 (recrutement, développement de carrière, équilibre entre vie privée et professionnelle). Sur ces trois sujets, l'équipe de négociations CFDT a déjà esquissé, dès la 1ère réunion, les pistes qu'elle souhaite mettre en avant pour lutter contre l'inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le déroulement de la négociation

Le planning de la négociation, élaboré lors de la première réunion, prévoit 4 réunions (calendrier donné ci-dessous). Pour la CFDT, ce calendrier tient de la nécessité d'avoir un bilan des actions passées pour envisager les actions à poursuivre et des nouvelles actions issues de l'accord de juin 2012. **La CFDT informera régulièrement les salariés de l'avancée de la négociation.**

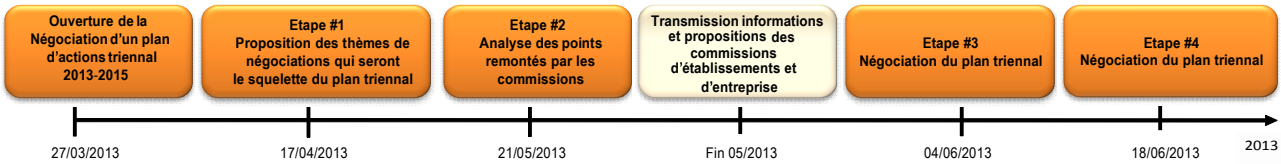

S'engager pour chacun, agir pour tous : l'égalité professionnelle un enjeu pour notre société !